

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 13 décembre 2022 –

Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Affiché le
ID : 081-248100497-20221213-2022DEL56-DE

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation :

7 décembre 2022

Date d'affichage :

7 décembre 2022

Nombre de délégués
en exercice :

34

Présents :

Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., BARRAU F., THOMAS G., GOMEZ G., CHAZOTTES F., DEYMIE C., FRAYSSINET E., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J-P., PASTUREL N., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C..

Déléguée suppléante : Mme AT C. (suppléante de M. ALMAYRAC J-J.).

Absents ayant donné pouvoir : Mmes GUIBELIN A. (pouvoir à Mme GOMEZ G.), VERGNES N. (pouvoir à Mme VIGROUX M.), SOLIER H. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.), MM. NEGRE D. (pouvoir à M. ROUDIER D.), ASSIE G. (pouvoir à Mme BAYSSE N.), CAYRE C. (pouvoir à M. RIVA C.), TARROUX H. (pouvoir à M. GAVALDA G.) et BENEDET J-P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.).

Absents : Mmes CAMPAGNARO M-C., LAVAL-BARBANCE G., FARSSAC C. et M. IMBERT J..

Secrétaire de séance : Mme VIGROUX Myriam.

DEL 2022/56 : Décision budgétaire modificative n° 1/2022 (Budget Principal).

Monsieur le Président expose à l'assemblée que les prévisions de certains articles du Budget Principal sont insuffisantes. Il propose en conséquence de procéder aux modifications portées dans le tableau ci-annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'ensemble des modifications proposées par le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président.



Guy GAVALDA.

Le secrétaire de séance,

Myriam VIGROUX.

Acte rendu exécutoire après réception
en Préfecture le 16.12.2022
et publication sur le site internet de la
Communauté le 15.12.2022
Le Président.



